

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 15 MARS 2023

OBJET : Débats d'Orientation Budgétaire 2023 DOB

L'an Deux Mille vingt-trois, le mercredi 15 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Arnaud ALBAREL, Magali BARDOU, Any BARTHES, Michel PROUST, Pascal VALLIERE, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, François MOURAD, Hervé BARO, Christophe VARENNES

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Isabelle CHESA (suppléée par Arnaud ALBAREL), Laurence GASC (suppléée par Any BARTHES), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Didier ALDEBERT (suppléé par François MOURAD), Maria CONQUET

ABSENTS : Benjamin ASSIE, Christel MARGOTTIN, Delphine CHRISTOPHE, Laurent ALBERTI

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Le Débats d'Orientation budgétaire permet d'effectuer une analyse des finances du syndicat de l'année écoulée et d'avoir une prospective compte-tenu des projets en cours.

Le Président en fait la synthèse et demande à Mme TRICOT, Directrice du Syndicat Mixte OGS de présenter à l'Assemblée délibérante les détails des réalisations 2022 et projection des dossiers en cours sur l'année 2023. (cf. : au document DOB intégral pièce-jointe à la présente décision et envoyé par courrier préalablement aux membres).

Il est proposé à l'assemblée délibérante un budget équilibré avec une participation par membre actif à hauteur de 50 000€.

Après avoir entendu l'exposé de la Directrice, Monsieur le Président demande à chacun des membres actifs présents de s'exprimer librement sur les propositions émises et de formuler une opinion.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2023 dont le document intégral est joint à la présente délibération (Document DOB, associé et envoyé avec la convocation le 6 mars 2023 par voie postale).

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 21/03/2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le : 22/03/2023
Le Président

